



 **Actualités**

UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Nous demandons la collaboration des citoyens quant à l'utilisation de l'eau potable. Nous désirons vous rappeler que l'utilisation de l'eau potable pour l'arrosage est rigoureusement réglementée. En cas de surconsommation, la Ville peut émettre des avis de restrictions sur cette utilisation.

Afin d'éviter le gaspillage et de répondre adéquatement à la demande, du 1^{er} mai au 1^{er} septembre, l'arrosage, à l'aide de gicleurs amovibles ou à l'aide d'un tuyau poreux est réglementé et l'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal doit se faire entre 20 h et 22 h selon les jours suivants :

- LORSQUE LA DATE EST UN CHIFFRE PAIR, pour l'occupant d'une habitation dont le numéro civique est un chiffre pair;
- LORSQUE LA DATE EST UN CHIFFRE IMPAIR, pour l'occupant d'une habitation dont le numéro civique est un chiffre impair.

Le remplissage des piscines est possible ces mêmes jours de minuit à 6 h.

L'arrosage des nouvelles pelouses est autorisé avec permis, chaque jour à l'intérieur de ces heures. Ce permis est disponible auprès du Service de l'environnement au coût de 10 \$.

OUVERTURE PARTIELLE BIBLIOTHÈQUE JEAN-CHARLES-DES ROCHES

La Bibliothèque Jean-Charles-Des-Roches est maintenant ouverte via un service à l'auto et avec un horaire revisité! Les frais de retard demeurent suspendus jusqu'au 1^{er} septembre.

Nouvelles heures d'ouverture :

Lundi, mardi et vendredi : 10 h à 17 h 30

Mercredi et jeudi : 10 h à 19 h



Réservation obligatoire en ligne ou par téléphone



Cueillette sur rendez-vous



Documents mis en quarantaine durant 72 h après le retour



Service à l'auto pour tous et livraison à domicile pour les personnes âgées et les personnes à risque

Pour rejoindre la bibliothèque :

450 224-8888, poste 6241

biblio@ville.prevost.qc.ca

ville.prevost.qc.ca



Diffusée en direct
SUR LA PAGE FACEBOOK
DE LA VILLE DE PRÉVOST

PROCHAINE
SÉANCE DU
CONSEIL
MUNICIPAL :

LUNDI

13
JUILLET

à 19 h 30

▶ RÉOUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE ET DES BUREAUX ADMINISTRATIFS **SUR RENDEZ-VOUS**

L'hôtel de ville est maintenant ouvert et les différents bureaux administratifs avec accès restreint sur rendez-vous. À l'hôtel de ville, les guichets du Service des finances et du Service du greffe seront ouverts au public sans rendez-vous dans les heures régulières. Il sera possible d'obtenir un rendez-vous auprès des services municipaux ayant leurs bureaux administratifs dans les autres bâtiments municipaux, uniquement pour les demandes ne pouvant être réglées autrement qu'en personne. **Les appels et courriels restent priorités.**

La Ville souhaite offrir un environnement sécuritaire à ses citoyens et ses employés en privilégiant les services en ligne pour limiter les interactions physiques et réduire les risques de propagation. Il est important de communiquer avec les différents services avant de se présenter en personne.

Marche à suivre complète au ville.prevost.qc.ca

▶ **NOUS CONTACTER**

- ▶ 450 224-8888, poste 0
- ▶ servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

▶ **RESTEZ INFORMÉS**

- ▶ Informations à jour au ville.prevost.qc.ca

▶ **CONSIGNES À SUIVRE**

- ▶ Limitez vos déplacements et restez à la maison, surtout pour les personnes vulnérables ou âgées de plus de 70 ans.
- ▶ Le port du masque est fortement recommandé en public et davantage lorsqu'il peut devenir difficile de conserver la distance de 2 mètres.

OUVERTURE DES PISCINES VAL-DES-MONTS ET LAC ÉCHO

- 20 juin au 16 août | Tous les jours de 12 h à 19 h
- Capacité réduite du nombre de baigneurs : réservation obligatoire sur la plateforme Accès-loisirs (inscriptions d'activités) avant 10 h la journée même et avant le vendredi 10 h pour les réservations du samedi et dimanche. Les blocs horaires seront d'une durée d'une heure incluant l'arrivée et le départ.
- Accès aux résidents seulement.
- Accès restreint aux vestiaires et salles de bain.

PARCS ET ESPACES VERTS

La réouverture des parcs et espaces verts s'est faite progressivement en suivant les recommandations de la Santé publique et en mettant en place des directives et mesures pour assurer la sécurité de tous. Des consignes claires ont été mises en place dans tous les espaces récréatifs publics et privés pour rappeler les directives comme la distanciation de minimum 2 mètres et l'interdiction des rassemblements.

Les installations sportives incluant, terrains de soccer, baseball, basketball et pétanque sont maintenant accessibles. Toutefois, il ne faut pas oublier les règles de la santé publique lorsqu'ils sont utilisés. De plus, nos associations sportives de soccer et baseball travaillent très fort sur leur plan de relance. Surveillez leurs site Internet pour plus d'informations.

INFO COVID-19

Restez informés au
quebec.ca/coronavirus

Si vous avez des symptômes ou des inquiétudes,
appelez le 450 644-4545
Rendez-vous à l'urgence seulement
si vous avez des difficultés respiratoires



Chaque geste **compte.**

ABATTAGE D'ARBRES

GRATUIT

PERMIS OBLIGATOIRE

La Ville de Prévost possède un règlement qui interdit d'abattre un arbre sans avoir préalablement obtenu un permis à cet effet. Même un arbre cassé ou complètement mort nécessite un permis dûment émis par le Service de l'environnement. Il est donc essentiel d'obtenir ledit permis avant de procéder à la coupe d'un arbre pour éviter une amende de plus de 850 \$!

Pour faire une demande, communiquez avec le Service de l'environnement au 450 224-8888, poste 6230 ou au techenviro@ville.prevast.qc.ca.

ÉCOCENTRE

L'écocentre accepte certains matériaux spéciaux :

- NOUVEAUTÉ 2020 - Dormants de chemin de fer créosoté;
- Sièges d'auto pour enfants (seul site de dépôt dans les Laurentides);
- Styromousse et plastique #6.

En plus des résidus dangereux (peinture, huile, batteries, etc.), des appareils électroniques, des pneus et des matériaux de construction réutilisables.

ecocentresrdn.org



SUBVENTION POUR LA SAUVEGARDE DU LAC RENAUD

Le Comité consultatif du développement durable et de l'Environnement (CCDDE) a utilisé son budget participatif pour octroyer une subvention de 2000 \$ à l'Association des résidents du lac Renaud pour leur projet de lutte contre le myriophylle à épis. Des citoyens qui aident des citoyens, c'est ça l'environnement à Prévost!

JOURNÉES

Grand ménage

En raison de l'annulation des premières journées grand ménage, l'écocentre acceptera les matières habituellement acceptées lors de ces journées. Jusqu'au 1^{er} août, l'écocentre acceptera donc tout ce qui n'est pas ramassé par les collectes de bacs roulants en plus des résidus de construction.



Information : ville.prevast.qc.ca

RECHERCHE DE MEMBRES

COMITÉ CLIMAT



Dans le cadre du Virage Vert et de son plan d'action de lutte contre les GES, la Ville a mis sur pied le **Comité Climat de Prévost**, actuellement composé de cinq citoyens. **Deux places demeurent toutefois vacantes.** Ce groupe se rencontre mensuellement et souhaite contribuer à une meilleure connaissance des enjeux climatiques qui nous entourent afin d'accompagner la communauté et ses acteurs, à s'engager vers des changements d'habitudes devenus nécessaires en 2020 et surtout de mettre en place des actions concrètes pour y arriver. Manifestez votre intérêt en envoyant un court texte de motivation au projetges@ville.prevast.qc.ca.

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD

Inscrivez-vous au Club de lecture d'été TD pour voir les histoires et les ateliers d'auteurs et d'illustrateurs jeunesse canadiens.

C'est gratuit!
Carnet virtuel, livres électroniques, duel des livres, critiques littéraires, quiz hebdomadaires vous attendent!



INSCRIPTIONS SPORTS DE GLACE SAISON 2020-2021

AHFL – ASSOCIATION DU HOCKEY FÉMININ DES LAURENTIDES

Inscriptions du 1^{er} mai au 15 août
En ligne seulement
ahflaurentides.com

EN LIGNE SEULEMENT

FHMSJ – FÉDÉRATION DES CLUBS DE HOCKEY MINEURS DE ST-JÉRÔME

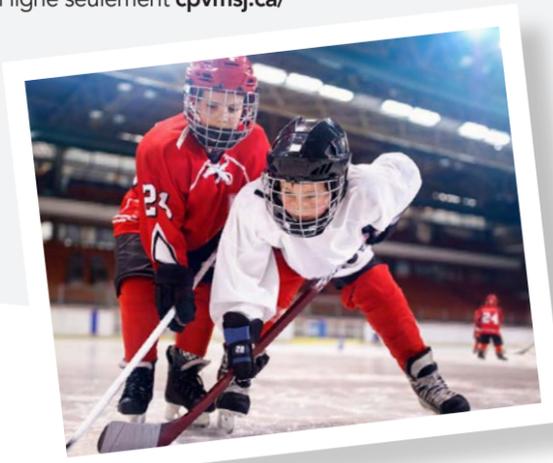
Inscriptions du 1^{er} au 24 juin
Inscription en ligne au fhmstjerome.com

CPA – CLUB DE PATINAGE DE ST-JÉRÔME

Inscriptions du 6 au 17 juillet
Informations complètes cpastjerome.ca

CPV – CLUB DE PATINAGE DE VITESSE MIRABEL ET ST-JÉRÔME & ÉCOLE DE PATIN LES PINGOUINS

Inscriptions du 3 au 14 août
En ligne seulement cpvmsj.ca/



CINÉ-CLUB PRÉVOST

EN LIGNE SEULEMENT

19 JUIN À 19 H 30

COURT MÉTRAGE PRÉSENTÉ :

THE ROUTES

RÉALISATEUR : James McDougall

Un homme parcourt sa communauté en vélo, au gré de ses souvenirs et des événements troublants qui en ont marqué l'histoire.

LONG MÉTRAGE PRÉSENTÉ :

HISTOIRE DE VÉLO

RÉALISATEURS : Etienne Langlois et Pauline Cordier

Claude, cycliste passionnée à l'humeur contagieuse, redonne une deuxième vie aux vélos usagés du Québec en les envoyant dans les pays du Sud. Où vont ces vélos et comment améliorent-ils la vie des gens ?

lastationculturelle.org

LE DÉMÉNAGEMENT ET LA SÉCURITÉ INCENDIE!

Vous vous apprêtez à vous installer dans votre nouvelle demeure : pensez Sécurité incendie !

Avertisseur de fumée

- À chaque étage, y compris au sous-sol, près de chambres à coucher;
- Dans chaque chambre où l'on dort la porte fermée;
- Tout avertisseur de fumée doit être remplacé 10 ans après la date de fabrication indiquée sur le boîtier.

Installez un avertisseur de CO à chaque étage où des gens dorment si vous possédez :

- Un appareil de chauffage autre qu'électrique (gaz, mazout, propane, foyer...);
- Un garage annexé à votre résidence ;
- Des électroménagers au gaz ou propane.

NOUVEAU LOGO

CAMP DE JOUR DE PRÉVOST

Félicitations à Olivier Simard, 12 ans, qui a gagné le concours et a permis au logo du Camp de jour de Prévost de se refaire une beauté!



INSCRIPTION AUX ALERTES CITOYENNES
ville.prevast.qc.ca

SUIVEZ-NOUS :



VILLE DE 
Prévost